

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes

Le préjudice économique : entre unité et diversité



Vendredi 23 septembre 2022
09h30 > 17h00

DOMAINE ST JOSEPH

38 allée Jean-Paul II
69110 STE FOY LES LYON

Prise en charge au FIF-PL individuel

Le préjudice économique : entre unité et diversité



05. DROIT COMMERCIAL, DES AFFAIRES ET DE LA CONCURRENCE



RÉF : Ev22-3

DATE : 23 septembre 2022

DURÉE : 6 h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercice

HORAIRES :

09:30 > 17:00
Déjeuner compris

TARIF : 300 €

NIVEAU : Perfectionnement

FORMATEUR :

M. Philippe BAU,
M. Jean-Christophe RODA,
Me Luc-Marie AUGAGNEUR,
Mme Céline RUSTE,
M. Frédéric MARTY,
Me Clotilde FOREST,
M. Cyril NOURISSAT,
M. Renaud BOUGEARD,
Mme Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO,
Mme Patricia GONZALEZ,
M. Thierry GARDON,
Me Michaël KARPENSCHIF,
Me Karine ETIENNE,
Me Olivier MOUSSA,
M. Rafael AMARO,
M. Jean-François LABORDE,
Me Bertrand De BELVAL

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- Exposé Démonstration / exercices
 Questionnement / débat Autre...
 Mise en situation

DESCRIPTION / CONTENU

I - Le préjudice économique dans tous ses états : un préjudice économique ou une diversité et spécificité des préjudices économiques ?

Présidence M. Jean-Christophe RODA, Professeur agrégé des facultés, spécialiste du droit de la concurrence, de la distribution, des contrats, Directeur du Centre du droit de l'entreprise – Université Jean Moulin Lyon3

A - Une question classique :

Le préjudice économique lié à la rupture brutale des relations commerciales préétablies

Intervenante : Me Clotilde FOREST, avocat au Barreau de Lyon, spécialisée en droit de la concurrence, associée au cabinet VIAJURIS

B - Une question émergente :

Le préjudice économique dans l'univers numérique

Intervenant : Me Luc-Marie AUGAGNEUR, avocat au Barreau de Lyon, associé au cabinet CORNET-VINCENT-SEGUREL, spécialiste du droit de la concurrence, de la distribution, du numérique, du marketing et de la propriété intellectuelle

C - Une question récurrente :

Le scénario contrefactuel est-il pertinent dans tous les cas ?

Intervenants : Mme Céline RUSTE (Legal economist and economic litigation consultant, au cabinet JONES DAY), M. Frédéric MARTY (Chargé de recherche CNRS, Co-directeur du projet Stratégie et régulations du marché du GREDEG, enseignant-chercheur à Université de la Côte d'Azur de Nice), M. Philippe BAU (expert-comptable, expert près la Cour d'appel de Lyon, arbitre, médiateur, coach de la Master class PI de l'INPI)

Le préjudice économique : entre unité et diversité



05. DROIT COMMERCIAL, DES AFFAIRES ET DE LA CONCURRENCE



RÉF : Ev22-3

DATE : 23 septembre 2022

DURÉE : 6 h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercice

HORAIRES :

09:30 > 17:00

Déjeuner compris

TARIF : 300 €

NIVEAU : Perfectionnement

FORMATEUR :

M. Philippe BAU,
M. Jean-Christophe RODA,
Me Luc-Marie AUGAGNEUR,
Mme Céline RUSTE,
M. Frédéric MARTY,
Me Clotilde FOREST,
M. Cyril NOURISSAT,
M. Renaud BOUGEARD,
Mme Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO,
Mme Patricia GONZALEZ,
M. Thierry GARDON,
Me Michaël KARPENSCHIF,
Me Karine ETIENNE,
Me Olivier MOUSSA,
M. Rafael AMARO,
M. Jean-François LABORDE,
Me Bertrand De BELVAL

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

DESCRIPTION / CONTENU

II – L'évaluation du préjudice économique : diversité d'acteurs, diversités d'approches ?

Présidence M. Cyril NOURISSAT, professeur agrégé des facultés, spécialiste du droit des affaires dans l'Union européenne – Université Jean Moulin Lyon3

A – Le préjudice économique selon les professionnels du chiffre et de l'économie :

La recherche d'une réponse unique par la diversité des méthodes ?

Intervenant : M. Jean-François LABORDE, expert près la Cour d'appel de Paris, près les Cours administratives d'appel de Paris et de Versailles.

Préjudice corporel, préjudice économique, les difficultés en présence d'une compagnie d'assurance et d'un expert d'assurance

Intervenant : M. Renaud BOUGEARD, neurochirurgien, expert en neurochirurgie spécialiste du crâne et du rachis, doctorant droit de la santé

B – Le préjudice économique et les avocats :

La variété des obstacles pratiques

Intervenants : Me Michaël KARPENSCHIF : Professeur des universités Lyon3, spécialiste de droit public, avocat au Barreau de Lyon, associé du cabinet FIDUCIAL LEGAL et Me Bertrand De BELVAL, avocat au barreau de Lyon

C – Le préjudice économique par les juges :

Une même fonction et l'exigence d'une réponse unique

Intervenants : M. Thierry GARDON, Président du Tribunal de commerce de Lyon, Mme Patricia GONZALEZ, Présidente de la Chambre commerciale de la Cour d'appel de Lyon (t.b.c.), Mme Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, Conseillère en service extraordinaire à la Cour de cassation (t.b.c.)

Le préjudice économique : entre unité et diversité



05. DROIT COMMERCIAL, DES AFFAIRES ET DE LA CONCURRENCE



RÉF : Ev22-3

DATE : 23 septembre 2022

DURÉE : 6 h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercice

HORAIRES :

09:30 > 17:00

Déjeuner compris

TARIF : 300 €

NIVEAU : Perfectionnement

FORMATEUR :

M. Philippe BAU,
M. Jean-Christophe RODA,
Me Luc-Marie AUGAGNEUR,
Mme Céline RUSTE,
M. Frédéric MARTY,
Me Clotilde FOREST,
M. Cyril NOURISSAT,
M. Renaud BOUGEARD,
Mme Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO,
Mme Patricia GONZALEZ,
M. Thierry GARDON,
Me Michaël KARPENSCHIF,
Me Karine ETIENNE,
Me Olivier MOUSSA,
M. Rafael AMARO,
M. Jean-François LABORDE,
Me Bertrand De BELVAL

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

DESCRIPTION / CONTENU

Le temps des synthèses

Rappel des fiches de la Cour d'appel de Paris ; l'impossible unité des méthodes

Présidence M. Philippe BAU (expert-comptable, expert près la Cour d'appel de Lyon, arbitre, médiateur, coach de la Master class PI de l'INPI)

III – Focus pratique

Deux cas autour de la concurrence déloyale et de la contrefaçon :

Concurrence déloyale

Intervenante : Me Karine ETIENNE, avocat au barreau de Lyon, spécialisation en droit de la propriété intellectuelle, droit du numérique et des communications, associée FIDAL

Contrefaçons

Intervenant : Me Olivier MOUSSA, avocat au barreau de Lyon, spécialisation en droit de la propriété intellectuelle et du numérique, associé SHIFT AVOCATS

IV – Quelles lignes directrices pour aider les professionnels :

Guidelines de la Commission européenne pour le private enforcement

Intervenant : M. Cyril NOURISSAT, professeur agrégé des facultés, spécialiste du droit des affaires dans l'Union européenne – Université Jean Moulin Lyon3

Projet de nomenclature pour le préjudice économique.

Intervenant : M. Rafael AMARO, professeur des universités, Université de Caen-Normandie et Paris 5 Descartes

Conclusion

Au-delà des aspects du marché, recherche de la singularité de la position de la victime et de son préjudice qui nécessite un diagnostic stratégique axé sur les ressources-clé, leur potentiel de création de valeur économique et l'avalissement de cette valeur du fait du litige/sinistre

Présidence M. Philippe BAU (expert-comptable, expert près la Cour d'appel de Lyon, arbitre, médiateur, coach de la Master class PI de l'INPI)

DOMAINE SAINT-JOSEPH

38 Allée Jean-Paul II | 69110 Sainte Foy Les Lyon

Le domaine situé à quelques minutes en voiture de l'autoroute A6 et du centre historique de Lyon, offre à ses clients un parking très vaste, gratuit et sécurisé (portail électrique à l'entrée) avec un stationnement spécial réservé aux autocars



BUS À PROXIMITÉ

Ligne C20

Arrêt La Plaine, rue du Commandant Charcot, puis 7 minutes à pied

Ligne 90

Arrêt Ste Foy Les Sources, chemin des Fonts, puis 8 minutes à pied

Ligne 45

Arrêt Invalides-Hôpital P. Garraud, rue du Commandant Charcot, puis 13 minutes à pied

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le préjudice économique : entre unité et diversité

vendredi 23 septembre 2022
09h30 > 17h00

Accueil et café 09h00 > 09h30

| | | | |
|---|----------------------|-------------------------------|----------------------|
| Prénom | <input type="text"/> | Nom | <input type="text"/> |
| Nom de votre cabinet | <input type="text"/> | | |
| Adresse | <input type="text"/> | | |
| Barreau de | <input type="text"/> | Toque | <input type="text"/> |
| Date de naissance | <input type="text"/> | Date de prestation de serment | <input type="text"/> |
| Téléphone | <input type="text"/> | Mobile | <input type="text"/> |
| Email | <input type="text"/> | | |
| Spécialisation et/ou activités dominantes | <input type="text"/> | | |
| <input type="text"/> | | | |

Lieu :

DOMAINE ST JOSEPH

38 allée Jean-Paul II

69110 STE FOY LES LYON

PRIX

Journée repas compris

300 €

Places limitées. **Pour valider votre inscription, merci de retourner votre bulletin rempli avec votre liste de choix et votre règlement par chèque au plus tard 7 jours avant la session par le Palais ou par courrier à EDARA - 191 rue Vendôme 69003 Lyon.**

Délai minimal de rétractation de 15 jours, sans remboursement en cas de désistement.

Joindre votre attestation URSSAF de contribution au fond de formation (ou notification d'affiliation)

Conditions générales de vente sur le site internet

« Enregistré sous le numéro 84691490869. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. »

Les formations signalées par un astérisque * sont validées au titre de la spécialisation. Les formations sont ouvertes au fif-pl individuel



Prise en charge au FIF-PL individuel
Télécharger la demande avant la formation sur le site
www.fifpl.fr

Enregistré sous le numéro 84691490869.



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EDARA



ÉCOLE DES AVOCATS

Rhône-Alpes

191 rue Vendôme
69003lyon
www.edara.fr
Téléphone : 04 78 37 49 74